

Genre du véhicule Camion (châssis)	Marque de fabrication K R U P P		Type *) F 1 0 6 5 C H		Modèle année 1964	Bordereau-type N° 4' 6 1 4 - A		
Caractéristiques "C-Motor" s.grille radiateur.- "KRUPP-Symbole" à l'AV et à l'AR, "CH" à l'AR No								
châssis.- A partir No châssis 2'239		Carburant diesel		Nombre de cylindres 6				
Constructeur du châssis Fr. KRUPP, Kraftwagenfabrik, Essen (D) - Importateur KARDO AG, Zurich								
N° du châssis frappé à droite, à l'avant en haut sur longeron + sur plaquette du constructeur								
N° du moteur frappé à l'avant, en haut centre carter du vilebrequin sur plaquette rivée								
Type du moteur V 6 - 200 - moteur en V, vertical, avec injection directe								
Position du mot. avant Frein-moteur s.échappement, comm.électro-pneum. "ZF" + connexion remorque								
Cylindrée	9'697 cm³	Frein de remorque air comprimé, 2 conduites, indir.			Dimensions ext. en mm / *)			
Temps	4	Transmission mécanique **) Treuil/Cabest.		Longueur				
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant 2 x 6 = 12 Crochet rem. sel.demande		Largeur +) 2'300				
Entraînement	arrière	Vitesse en 1" 4,3	Voie avant 1'939	Hauteur 2'725/2'850				
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 81	Voie arrière 1'711	Empattement				
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel oui	Diam. de braq. *)	Porte à faux arr.				
Frein à pied air comprimé, 2-circuits, à expansion interne ***)								
Frein à main méc. à expansion int., ass. à air comprimé, s.roues AR + connexion remorque								
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm	
A vide			*)	Dimension	11.00-20	11.00-20	Longueur	
Charge utile				Charge pneu	3'250	3'250	Largeur	
Total			16'000	+) Super	Transport		Hauteur	
Gar. de fabr.	6'500	13'000	19'000			H D	Haut. ridelles	
Poids max. garanti pr. train routier 43'000 ++)				Nombre de portes 2		Porte à faux arr.		
Direction: position à gauche - assistée hydraul.				Marque du moteur KRUPP-CUMMINS		C.V. frein 200 DIN		
Alésage		140		Course		105		C.V. impôts 49,39
Forme de la carrosserie				cabine fermée, avancée, ov. avec couchettes *)				
Nombre de places: total		2		(avant milieu arr.)		Places debout		
ev. + 2 couchettes								

§)

Phares: marque	2/ BOSCH ou HELLA	E 1	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques		AV= latéralement devant portes cabine	(orange)
Feux de position	2/ dans les phares		AR= entre feux arrières et stop	(orange)
Phare brouillard			Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ au-dessous feux stop + clignot.		Avertisseur	2/ électr. (1-ton) + air compr. (2-tons)
Rélecteurs	2/ séparés \varnothing 70 mm		Rétroviseur	2/ sur portes cabine
Feu stop	2/ au-dessus feux AR + clignoteurs		Indicateur de vitesse	km/h + tachygraphe KIENZLE
Eclairage N° de contrôle	à gauche, combiné		Parties dangereuses	
Phare marche arrière				
Equipement électr.	12/24	Volts		
Mesure du bruit	89	bB à 2'600 t/min	- Avertisseur = 98 dB / 102 dB	

Observations et exceptions

- *) **Modèles**
- | | empattement | longueur | porte à faux | | braquage
\varnothing | poids à vide | |
|------------|-------------|----------|--------------|---|---------------------------|----------------|----------------|
| | | | A | R | | av. cab. norm. | av. couchettes |
| SF 1065 CH | 3'700 mm | 6'340 mm | 1'000 mm | | 13,90 m | | env. 5'900 |
| KF | 3'700 | 6'340 | 1'000 | | 13,90 | | 5'900 |
| LF | 4'800 | 8'655 | 2'300 | | 18,00 | env. 5'900 | 6'110 |
- ***) **Transmission:** 6ème vitesse = surmultipliée. Avec boîte complémentaire = 2 x 6 = 12 vitesses. Pont arrière avec double démultiplication, constamment engagée.
- ****) **Frein de service:** Soupape de frein à 2 circuits commandée par câble (\varnothing 4-4,5 mm) (décision de la Commission des experts du 17.1.64).
- +) **Poids total:** Type expertisé avec 19'000 kg. Ce poids peut être noté dans le permis de circulation international, pour autant que des pneus 12.00-20 soient montés; dans ce cas largeur du véhicule 2,50 m (signe distinctif indispensable).
- ++) **Poids remorquable garanti:** 24'000 kg. (Tracteur de semi-remorque = 36'980 kg)
- §) **Equipement:** Doit être contrôlé lors de l'immatriculation.

Lieu et date de l'expertise-type
Zurich, 17.4.64

La Commission d'expertise-type